



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VS

1. **Débitrice: ALEVO GROUP SA**, Rue des Finettes 110,
1920 Martigny
2. **Durée du sursis concordataire:** 09 mois jusqu'au 07.09.2018
3. **Remarques:** Echéance pour la remise des créances :
17 mai 2018
Commissaire : Philippe LATHION c/o DUCHOSAL BERNEY SA,
8, rue du Nant, 1207 Genève
Remarques : Par jugements du 30 novembre 2017 et 25 jan-
vier 2018, le Tribunal de Martigny, St-Maurice a octroyé un
sursis provisoire de 2 mois puis 1 mois aux sociétés précitées et
nommé un Commissaire provisoire en la personne de M. Phil-
ippe LATHION.
Par jugement du 2 mars 2018, le Tribunal de Martigny, St-
Maurice a accordé un sursis concordataire définitif de 6 mois
aux débitrices susmentionnées.
Les créanciers et toutes les personnes ayant des revendications
à formuler sont invités à produire leurs créances en francs su-
isses ainsi que leurs revendications, en français, valeur au
30 novembre 2017 (art. 297 al. 7 LP), date de l'octroi du sursis
provisoire, auprès du Commissaire au sursis, sous peine d'être
exclus des délibérations relatives au concordat.
L'assemblée des créanciers fera l'objet d'une prochaine publi-
cation.

Duchosal Berney SA
1207 Genève

04153727

